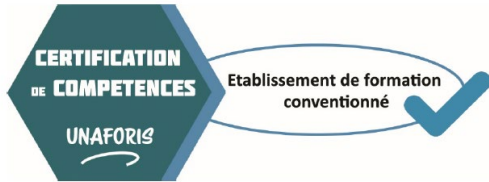


Accueillir et accompagner dans un espace digitalisé

Formation préparatoire à la certification UNAFORIS



En situation d'accompagnement de publics aux usages numériques, vous souhaitez bénéficier d'une formation qui vous préparera au passage d'une certification attestant de vos compétences d'aidant numérique ?

L'Institut Saint-Laurent vous propose une formation préparatoire à la certification créée par l'Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en intervention Sociale (UNAFORIS).

○ DUREE DE LA FORMATION

49 heures de formation :

- 43h de formation en centre
- 6h de formation à distance

Stage : 15 jours (non obligatoire pour les personnes justifiant d'une expérience d'aidant numérique, d'une durée de 15 jours).

○ LIEUX

La formation est dispensée dans l'ensemble des départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Rhône** : Lyon 5^e
- **Haute-Loire** : Le Puy-en-Velay

Pour les autres départements, contacter les organismes de formation partenaires ci-dessous.

● PUBLIC

Toute personne accompagnant du public en difficulté avec les usages numériques (travailleurs sociaux, services civiques, bénévoles...).

Éléments de positionnement préalable à l'entrée en préparation à la certification : avoir validé les compétences PIX 1.1, 1.2, 2.1, 3.1, 4.1 et 4.2.

● OBJECTIFS

Développer et renforcer les compétences d'accueil et d'accompagnement de publics en difficultés avec les usages numériques.

● CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1 (3,5 heures) : découvrir les enjeux de l'accompagnement numérique**

Point sur les usages numériques des publics et orientation vers le bon interlocuteur ou la bonne interlocutrice.

Enjeux de l'accompagnement du public et de l'inclusion numérique.

- **Module 2 (3,5 heures) : accompagner son public à une meilleure gestion des outils numériques de la vie quotidienne.**

Accompagnement des publics au développement des bonnes pratiques dans la gestion de sa messagerie électronique.

Intérêts et utilisation de l'identification par France Connect.

Utilisation des formulaires en ligne.

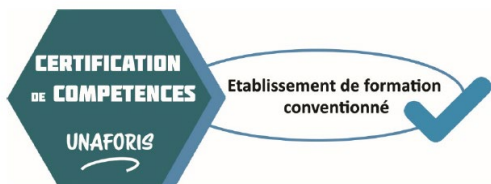
- **Module 3 (10,5 heures) : rendre accessible le numérique par tous.**

Handicap et numérique - Outils d'accessibilité numérique.

Illettrisme et illettonisme.

Accueillir et accompagner dans un espace digitalisé

Formation préparatoire à la certification UNAFORIS



o DATES

Nous contacter.

o INSCRIPTION

Inscription jusqu'à 30 jours avant le début de la formation.

Documents d'inscription à télécharger sur le site de l'Institut Saint-Laurent :
www.institutsaintlaurent.org

o COUT DE LA FORMATION

1 395€ intégrant le coût de la certification (565€).

Formation finançable via CPF.

● CONTENU DE LA FORMATION (suite)

- **Module 4 (7 heures) : accompagner en Espace Public Numérique, cadre réglementaire et qualité du service**

Cadre réglementaire et procédures éthiques.

Amélioration de la qualité de service.

Mise en situation et intervention pratique avec du public en EPN.

- **Module 5 (10,5 heures) : accompagner dans les démarches administratives en ligne**

Enjeux de l'accès au droit.

Tour d'horizon des démarches administratives possibles en ligne et repérage des interfaces des sites institutionnels.

- **Module 6 (10,5 heures) : préparer son dossier de pratique professionnel et son passage devant le jury d'examen**

Présentation de la situation de certification et ses attendus.

Accompagnement au repérage de ses compétences et mise en lien avec le référentiel.

Accompagnement au rédactionnel et la mise en forme du DPP.

- **Module 7 (3,5 heures) : accompagnement individuel**

● MODALITES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

Cours « magistraux », travaux en groupe, recherches personnelles. Accompagnement individuel, analyse des expériences de stage. Apprentissage par projet, co-design, travail collaboratif, cours en ligne. Mises en situations individuelles et collectives.

● MODALITES D'EVALUATION

Prérequis de certification

- Justifier d'une expérience de 15 jours d'accompagnement de publics aux usages numériques
- Avoir validé trois nouvelles compétences PIX en cours de formation
- Avoir déposé le dossier de pratiques professionnelles (DPP)

Certification (2 heures)

- Dossier de pratiques professionnelles à remettre à l'établissement de formation au plus tard 3 semaines avant l'examen
- Mise en situation professionnelle.
- Entretien avec le jury s'appuyant sur le dossier de pratiques professionnelles.